



**HAL**  
open science

## Sallanches (France, Haute-Savoie) : une petite ville de montagne à la fin du Moyen Age

Nicolas Payraud

► **To cite this version:**

Nicolas Payraud. Sallanches (France, Haute-Savoie) : une petite ville de montagne à la fin du Moyen Age. IXe conférence internationale d'Histoire urbaine, Aug 2008, Lyon, France. halshs-00369266

**HAL Id: halshs-00369266**

**<https://shs.hal.science/halshs-00369266>**

Submitted on 29 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Sallanches (France, Haute-Savoie) : une petite ville de montagne à la fin du Moyen Age

Nicolas Payraud<sup>1</sup>

<sup>1</sup>UMR 5648-CIHAM – Chartres – France

**Mots-clés/Keywords :** Sallanches, montagne, Savoie, Moyen Age, Alpes, Faucigny.

Pour écrire une histoire comparée des villes européennes, il est nécessaire de s'intéresser au cas spécifique des villes de montagne. Or, ces dernières ont si longtemps été délaissées par l'historiographie que leur passé est parfois entièrement à redécouvrir. A ce titre, la ville savoyarde de Sallanches, dans la vallée de l'Arve, plusieurs fois dévastée et reconstruite à l'époque moderne, représente un véritable défi pour l'archéologue et l'historien. Comme il serait fastidieux de dresser un portrait exhaustif de cette ville, la présente communication, liée aux recherches effectuées dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les châteaux, l'espace et la société en Dauphiné et en Savoie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, sera centrée sur son rôle en tant que chef-lieu d'un territoire montagnard et sur le développement d'un urbanisme lié à cet environnement.

## 1. Une brève histoire de Sallanches

Comme souvent, il est difficile de dater la "naissance" de Sallanches. Des vestiges mis au jour lors de divers travaux dans le sous-sol du centre-ville actuel témoignent certes d'une occupation pérenne à l'époque gallo-romaine, mais celle-ci n'a pu réellement être caractérisée. Le territoire de Sallanches est en effet situé à la limite des cités des Allobroges et des Ceutrons<sup>1</sup> et on peut supposer que la vallée de l'Arve est un axe de circulation important, dans le prolongement de la voie qui relie Genève à Cluses. Une nécropole de la période burgonde (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) a été mise au jour en 1992 sous l'actuelle église Saint-Jacques, témoignant de la continuité d'occupation de Sallanches entre les époques gallo-romaine et médiévale.

Grâce au *Régeste genevois*, qui recense la plupart des actes relatifs au diocèse de Genève – dont dépend le Faucigny – antérieurs à 1312, on peut en partie retracer l'histoire de la seigneurie de Sallanches du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Entre 1140 et 1268, les seigneurs de Sallanches apparaissent en effet régulièrement dans le proche entourage de leurs suzerains, les seigneurs de Faucigny. Ils sont apparentés à plusieurs grandes familles du Faucigny, comme les Lucinge, qui possèdent une maison forte dans le mandement. L'existence de Sallanches en tant que bourg est attestée en 1178, lorsqu'en Henri de Faucigny y convoque ses vassaux, celle de l'église paroissiale Saint-Jacques en 1198.

Entre 1236 et 1355, le Faucigny est pris dans les conflits qui opposent le comté de Savoie au Dauphiné et au comté de Genève. En effet, longtemps allié à la maison de Genève, Aymon de Faucigny accepte en 1236 le mariage de sa fille et unique héritière, Agnès, à Pierre de Savoie,

---

<sup>1</sup> De nombreuses bornes ont été découvertes au niveau des cols qui surplombent la vallée.

frère du comte Amédée IV. Pierre, déjà apanagé en Bugey, est très vite actif dans la région. Il contraint ainsi militairement le comte de Genève, en 1250, à prêter hommage au comte de Savoie pour ses terres situées sur la rive droite de l'Arve. A la mort d'Aymon (1253), le Faucigny passe pour 25 ans aux mains de Pierre, qui devient comte de Savoie en 1263, même s'il agit toujours, sur les terres de son épouse, au nom de cette dernière. A ce titre, il fait notamment construire ou agrandir le château de Sallanches.

A la mort de Pierre de Savoie (1268), le Faucigny revient à sa fille Béatrice, épouse du Dauphin Guigues VII. Elle administre elle-même ses terres, portant une attention certaine à Sallanches, dont elle fait le siège d'une châtelainie avant 1286 et où elle promulgue les premières franchises en 1293. En 1304, elle cède le Faucigny à son petit-fils et futur Dauphin Hugues, à l'exception des mandements de Châtillon et de Sallanches, qu'elle conserve jusqu'à sa mort (1310). Réunie au Dauphiné, Sallanches reçoit une nouvelle charte. Durant toutes ces années, le Faucigny représente une enclave dauphinoise au sein du comté de Savoie, alors que les deux principautés sont en guerre ouverte de 1282 à 1355. A l'issue du conflit, le traité de Paris résout ce problème en sanctionnant le rattachement définitif du Faucigny à la Savoie, dont Amédée V vient personnellement prendre possession.

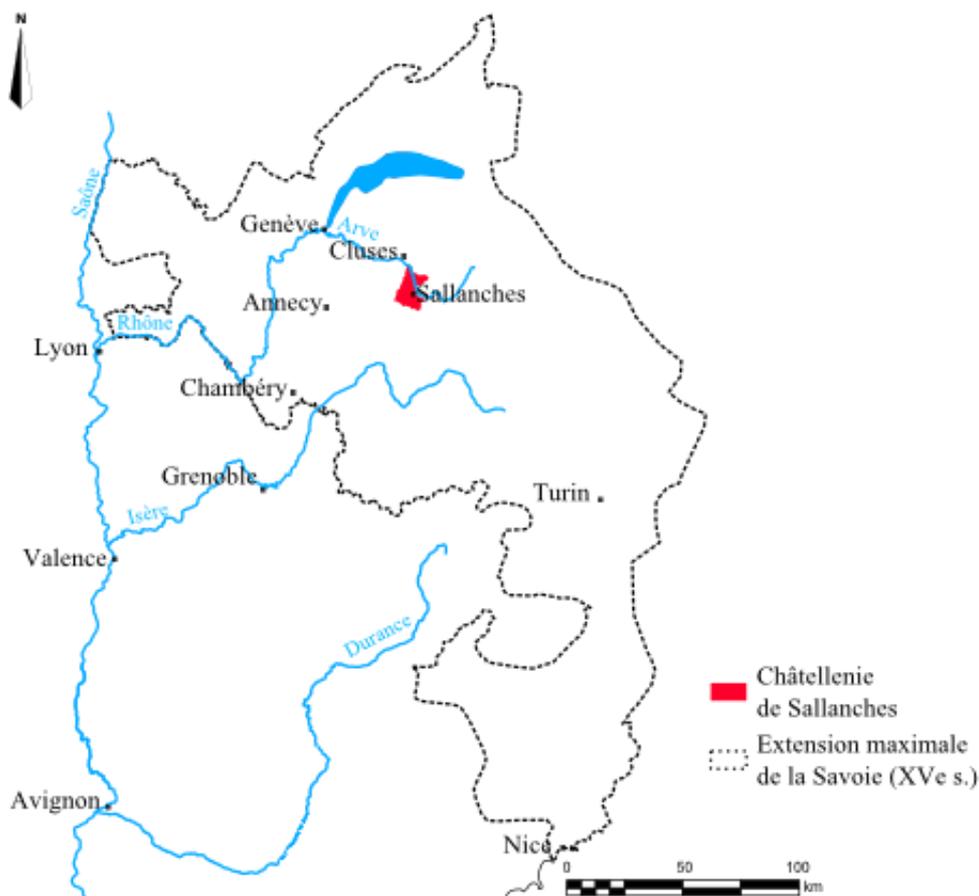


Figure 1 : localisation de Sallanches et de sa châtelainie dans la Savoie du XV<sup>e</sup> siècle

Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Sallanches connaît un développement important, marqué notamment par l'érection de l'église Saint-Jacques en collégiale. Les épidémies des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont particulièrement meurtrières et voient la population de la paroisse principale tomber de 700 à 200 feux entre 1339 et 1517. Sur le plan politique, Sallanches suit

la destinée du Faucigny, joint au Genevois et érigé en comté de 1440 à 1444, puis à partir de 1456, dans une Savoie devenue duché en 1416. Entre 1536 et 1559, alors que la plus grande partie de la Savoie est rattachée au royaume de France, le comté de Genevois conserve une certaine autonomie, qui se traduit notamment par le maintien tardif des institutions médiévales et de l'usage du latin dans l'administration.

En 1519, un incendie détruit une grande partie de la ville. Celle-ci se reconstruit rapidement, notamment grâce à la richesse de la collégiale, unie entre autres au prieuré de Chamonix en 1520, puis à l'église de Saint-Gervais en 1576. Le XVII<sup>e</sup> siècle est encore plus destructeur, en raison notamment d'une grande crue (1638) et d'un nouvel incendie général (1670). En 1700, la partie méridionale du mandement en est soustraite pour former un marquisat indépendant. Entre 1786 et 1796, le château et les maisons fortes de Sallanches sont démantelés, avant qu'un gigantesque incendie ne détruise, en 1840, l'essentiel de la ville. Financée par le roi Victor-Emmanuel, sa reconstruction est confiée à l'ingénieur piémontais François Justin, qui abandonne le plan médiéval au profit d'un urbanisme rationalisé, avec un plan quadrillé, qui définit aujourd'hui encore les grandes orientations de la ville. Au cours de cette longue période, Sallanches suit le destin de la Savoie dans les guerres des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, en étant une deuxième fois rattachée à la France (1690-1697), occupée par l'Espagne (1742-1748), une troisième fois française (1792-1814/1815), avant son rattachement définitif à la France en 1860.

Sallanches connaît un réel essor démographique et économique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sa population passant de 1 525 habitants en 1807 à 15 200 en 2005. Le développement de l'industrie (décolletage) et du tourisme (surtout hivernal) en sont les principales raisons.

## **2. Une ville, des montagnes**

### ***2.1. Une châteltenie montagnarde***

L'existence de la seigneurie de Sallanches est attestée antérieurement à celle de Sallanches elle-même. Si cela n'est guère significatif quant à l'ancienneté réelle de la ville, cela met en évidence son statut de centre du pouvoir seigneurial. Celui-ci est accentué, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, par la structuration progressive de la seigneurie du Faucigny. En effet, sous l'impulsion de Pierre de Savoie, puis de sa fille Béatrice, les seigneuries laïques du Faucigny sont peu à peu intégrées au domaine du suzerain et transformées en châteltenies, dirigées par des officiers nommés par ce dernier, les châtelains. Le mandement de Sallanches, évoqué en 1261, forme ainsi une châteltenie unique avec celui de Flumet, au plus tard en 1285. Par la suite, Flumet est constituée en châteltenie autonome et le territoire dépendant de Sallanches est fixé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le territoire en question est une châteltenie de moyenne et haute montagne, dont l'étendue est, comme toujours, assez difficile à déterminer. En s'appuyant sur les limites des mandements du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur les informations fournies par la documentation comptable, on peut considérer que la châteltenie de Sallanches s'étend sur les communes actuelles de Sallanches, Combloux, Cordon, Domancy et Magland, soit l'essentiel de la moyenne vallée de l'Arve, entre Cluses et le confluent de l'Arve et du Bonnant, à laquelle il faut ajouter le versant oriental du massif des Aravis, sur la rive gauche de l'Arve, mentionné de manière explicite dans les enquêtes delphinale et pontificale de 1339. En réalité, les textes évoquent rarement les montagnes en général, plus souvent les forêts, les torrents, les hameaux et surtout les

alpales, au cœur de nombreux litiges entre les différentes communautés.<sup>2</sup> L'altitude de la châtelainie varie entre 483 m à l'entrée de la vallée et 2785 m, au sommet de la Pointe Percée. La ville elle-même se situe à une altitude moyenne de 530 m.



*Figure 2 : l'environnement montagneux actuel de Sallanches*

Finalement, ce territoire est défini conjointement par un triple niveau de contraintes :

- Géographiques : la cluse de Magland forme une limite évidente au nord-ouest, tandis que le fonds de la vallée est trop marécageux pour permettre l'implantation d'agglomérations importantes.
- Economiques : la pratique de l'inalpage implique le maintien d'habitats saisonniers et intermédiaires à des altitudes relativement élevées, alors que la rudesse du climat en hiver pousse descendre le plus bas possible.
- Politiques : jusqu'en 1355, le mandement de Charousse relève du comté de Genève ; maintenue après le traité de Paris, son existence, ajoutée à celle de la châtelainie de Montjoie au sud-est de Domancy, oriente naturellement la châtelainie de Sallanches plutôt vers l'ouest et le nord.

---

<sup>2</sup> Par exemple celle de Flumet en 1361.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la réunion du prieuré de Chamonix, puis de la paroisse de Saint-Gervais à la collégiale de Sallanches remettront largement en question cette définition.

## ***2.2. Un pôle urbain***

Au sein de cet ensemble, le poids démographique de Sallanches suffit à justifier sa place de chef-lieu et de petite ville : en 1339, elle compte en effet 700 feux, contre 240 à Magland, 180 à Combloux et 109 à Domancy ; en 1561, ces mêmes communautés comprennent respectivement 3086, 1307, 1251 et 411 habitants, soit un poids relatif similaire, dans une population totale en légère augmentation.<sup>3</sup> Plus de la moitié des habitants de la châtelainie vit ainsi en ville. Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la ville se singularise en ne formant plus qu'une seule paroisse distincte du reste de la châtelainie, Domancy (1321), puis Cordon (1450) étant élevées au rang de paroisses à part entière, tandis que la paroisse de Saint-Martin est rattachée en 1510 à celle de Sallanches.

L'importance économique de Sallanches dans le Faucigny est ainsi résumée par le géographe français Pierre d'Avity en 1635 : "quoiqu'elle n'ait ni portes ni murailles, c'est la plus grande [ville] de toute la baronnie avec de beaux et riches marchés".

Sallanches possède effectivement le seul marché de la châtelainie, autorisé avant 1305, ce qui en fait, outre un pôle démographique, le cœur économique de la vallée. Les châtelains y exercent leur autorité par l'attribution des banches, le contrôle des poids et mesures (fréquemment mentionné dans les décisions de justice) et le prélèvement de la taxe sur les lods et ventes. Les denrées vendues sur le marché sont assez classiques : céréales (froment, seigle, orge et surtout avoine), fèves, noix et fromages (séracs, vacherins). Il s'agit naturellement des productions locales, parmi lesquelles on note des produits typiquement montagnards, comme les fromages, ainsi que la prédominance, parmi les céréales, de l'avoine, au rendement faible, mais poussant même dans des conditions difficiles. Pour ces raisons, elle est utilisée aussi bien pour l'alimentation des troupeaux en période hivernale que pour celle des habitants.

Au marché habituel s'ajoutent deux grandes foires annuelles, commençant respectivement à la Saint-Jean et à Noël et durant environ un mois. La foire de la Saint-Jean, tradition maintenue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, coïncide avec les premières moissons et surtout avec le départ des tous derniers troupeaux pour les alpages. Une habitude montagnarde rythme donc la vie urbaine, même si nombre de Sallanchards ne sont pas des paysans.

On note en effet, parmi la population sallancharde, de nombreux notaires – l'un d'entre eux, Nycod Festi, sera le rédacteur des statuts de Savoie de 1430 – et un grand nombre de familles nobles. Ces dernières constituent, elles aussi, un lien très fort avec l'environnement montagnard, en raison des multiples terres et maisons fortes (16 sur le territoire de la châtelainie) qu'elles possèdent dans la châtelainie et au-delà. Ainsi la famille de Chissé, dont plusieurs membres exercent la charge de châtelain, possède une demeure fortifiée au-dessus de Sallanches. Les Chissé obtiennent aussi de Béatrice de Faucigny, en 1274, les droits d'aigage et les moulins liés à l'un des affluents de la Sallanches. De même, la famille de la Porte jouit au XIV<sup>e</sup> siècle d'un statut important au sein de la ville et de la châtelainie, en

---

<sup>3</sup> Les recensements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> montrent qu'à Sallanches, un feu comprend en moyenne cinq personnes, ce qui revient à considérer que Sallanches compte autour de 3500 habitants en 1339, sur 6150 habitants dans la châtelainie.

raison de ses multiples responsabilités sur place – ils sont les gardes-forestiers du comte – et dans d'autres châtelainies du Faucigny. Si ces nobles ne résident pas en permanence à Sallanches, ils jouent incontestablement un rôle dans le rayonnement de la ville dans la vallée de l'Arve.

### **3. Une ville, trois rives**

La ville de Sallanches est bâtie en fonds de vallée, au confluent de la rivière dont elle tire son nom, affluent de la rive gauche de l'Arve, et d'un torrent aujourd'hui appelé la Frasse. Les textes médiévaux et modernes désignent, eux, les deux cours d'eau sous le nom des Sallanches. Même lâche, le tissu urbain s'étend, au Moyen Age, sur les deux rives de la Sallanches et de part et d'autre de l'Arve. En 1369, la levée d'une taxe sur le bâti par le comte de Savoie permet de savoir que la ville compte 266 maisons, tenues par 201 propriétaires différents.

#### ***3.1. Au cœur de la ville : le quartier de la collégiale***

Depuis l'origine, l'église Saint-Jacques occupe vraisemblablement le même emplacement, sur la rive gauche de la Sallanches, comme en atteste l'existence de la nécropole du Haut Moyen Age. Cependant, les incendies de 1519 et de 1670 n'ont épargné qu'une partie du chevet d'époque romane, ce qui limite les informations que l'on peut tirer de l'édifice lui-même. En 1840, Saint-Jacques est épargnée par les flammes, ce qui empêche François Justin d'intégrer le quartier de la collégiale à son plan de reconstruction. C'est donc, naturellement, de ce côté qu'on trouve le plus de témoins de l'époque médiévale.

Autour de l'église, jusqu'en 1840, s'étend le cimetière paroissial, alors que la place du marché se trouve une centaine de mètres au sud-ouest. Il s'agit naturellement du cœur religieux et économique de la ville, dont le développement est restreint par la Sallanches elle-même (en 1519, trois ponts de bois permettent de la franchir). Le château des Rubins, grande famille sallancharde, en limite également l'extension vers l'ouest, en amont de la Sallanches. Assez logiquement, le développement du tissu urbain se fait donc vers l'est, le long de la Sallanches, mais de manière très lâche : la gravure réalisée par Bergonio pour le *Theatrum Sabaudiae* (1674), après deux incendies, montre un quartier ancien très resserré autour de l'église.

Celle-ci joue un rôle économique essentiel depuis son érection au rang de collégiale en 1389. Il est intéressant de noter que ce changement de statut a été provoqué à la demande des paroissiens, lassés de l'absence de prêtre résident, à l'image de nombreux curés ou abbés du Faucigny et du Chablais à cette époque. Le contexte montagnard peut sans doute être mis en avant parmi les raisons de cette situation, les religieux mis en cause résidant souvent dans d'autres vallées voire, le plus souvent pour Sallanches, à Genève.

#### ***3.2. Du château à l'Arve***

Selon les enquêtes de 1339, la paroisse de Sallanches s'étend alors du château au pont de Saint-Martin. On peut donc en déduire que la rive droite de la Sallanches est également urbanisée dès la période médiévale. Le château comtal domine en effet la ville, sur la route de Cordon. Elle est limitée au sud par le "château de Montrosset", longtemps pris, à tort, pour la résidence du châtelain, en réalité maison forte relevant au fil du temps de diverses familles nobles locales, notamment la famille Brèche, d'où son autre nom de "maison Brèche". Cette confusion est due, en partie, au fait que le château seigneurial a été rebaptisé en 1457 "Bourbonges", du nom d'un autre fief de ses nouveaux propriétaires, la famille de Menthon,

mais surtout à son démantèlement au XVIII<sup>e</sup> siècle pour construire l'église de Cordon. Il s'agit du quartier des banquiers, dont la toponymie a longtemps conservé la trace, l'actuel pont Saint-Jacques et la rue qui le prolonge vers le sud s'étant appelés jusqu'à récemment pont et rue des Lombards. L'implantation, au XVII<sup>e</sup> siècle, d'un couvent d'Ursulines juste en amont du confluent modifiera en profondeur l'urbanisme de cette partie de Sallanches.

En direction de l'Arve, se trouve une maladrerie, mentionnée pour la première fois en 1278. On sait que ces édifices sont souvent construits un peu à l'écart des centres de peuplement, le long des axes de circulation. Dans ce cas précis, on peut considérer que seule la deuxième condition est pleinement remplie, car la maladrerie se trouve plutôt dans une situation intermédiaire entre Sallanches et Saint-Martin. Elle est d'ailleurs alternativement qualifiée de "maladière de Saint-Martin" ou de Sallanches dans les sources. L'existence au sein même de la ville d'un hôpital, placé sous la double tutelle de la collégiale et des syndics à partir de 1393, peut être à l'origine de cette confusion, mais l'imprécision des sources ne permet pas non plus d'exclure le possible abandon du site originel au profit de celui de l'hôpital, au XIV<sup>e</sup> siècle. Entre la maladrerie et la ville, les fréquentes mentions de maisons et de terres agricoles laissent deviner l'existence d'une zone plutôt maraîchère, bien qu'elle soit administrativement rattachée à la ville. En outre, comme le fait remarquer Pierre d'Avity, Sallanches ne possède pas de fortifications, ce que confirment les sources médiévales. Cela s'explique en partie par une position peu stratégique, par l'éloignement du château seigneurial, mais aussi par la présence de plusieurs maisons fortes au sein de la ville, ou à sa périphérie immédiate, comme celle de Bellegarde au nord. Il y a fort à penser que le site urbain en lui-même, entre les cours d'eau et le relief, ait été jugé suffisamment bien défendu.

### **3.3. Le faubourg Saint-Martin**

Sur la rive droite de l'Arve, en face de la maladrerie, se trouve le village appelé, au Moyen Age et à l'époque moderne, Saint-Martin-d'Arve ou, plus souvent, Pont-Saint-Martin. Son existence repose en effet sur l'association de deux constructions principales : l'église paroissiale Saint-Martin et le pont sur l'Arve... unique point de franchissement permanent de la rivière dans toute sa moyenne vallée. En fait, ce second édifice, dont la mention la plus ancienne date de 1225, justifie à lui seul l'existence d'un point de peuplement à l'époque médiévale.

Située hors de la franchise de Sallanches (*extra franchesiam*), Saint-Martin est une paroisse indépendante jusqu'en 1510, date à laquelle elle est rattachée à celle de Sallanches. Cette distinction lui donne, de fait, un statut de faubourg plutôt que de simple quartier. Comme la voie principale de la vallée – voire l'unique véritable route – se trouve sur la rive droite de l'Arve, Saint-Martin joue le rôle de "porte" de la ville, comme Magland est celle de la châtelainie.

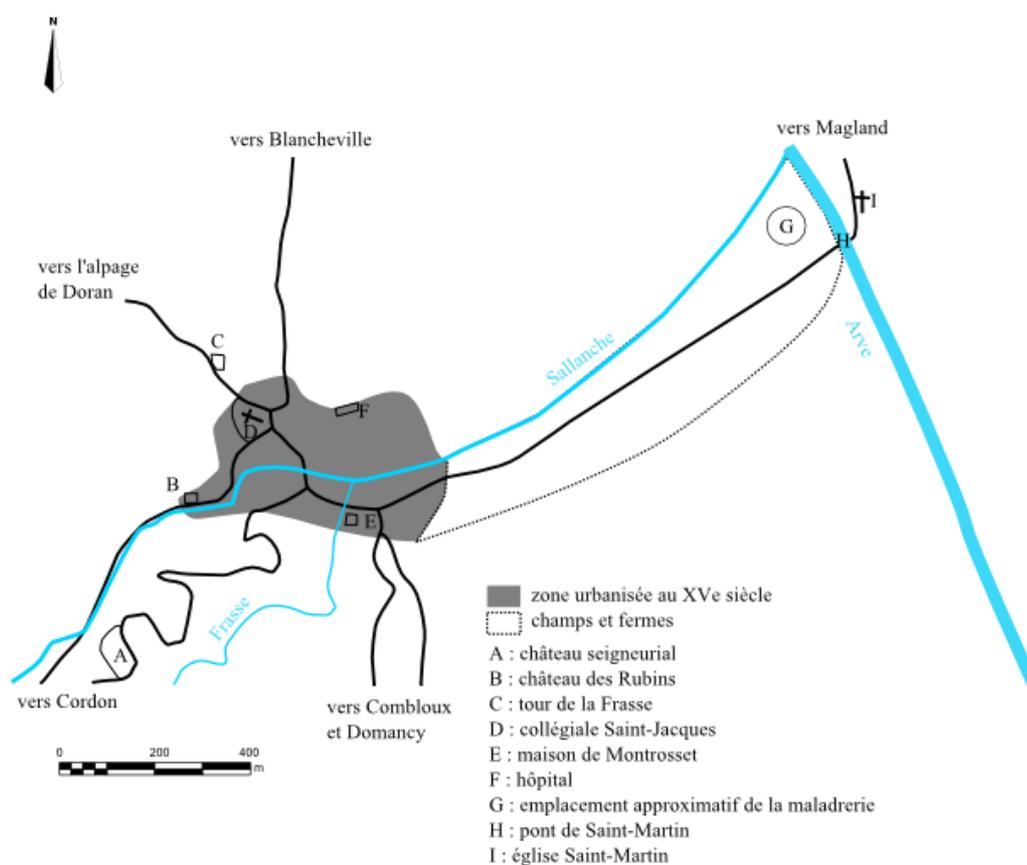


Figure 3 : plan simplifié de Sallanches au XV<sup>e</sup> siècle

En résumé, Sallanches présente toutes les caractéristiques d'une ville sur le plan démographique (peut-être 3500 habitants en 1339), juridique (franchises, institutions communautaires) et économique (marché, foire). La montagne environnante limite son extension, tout en en faisant un pôle incontournable dans la châtellenie, mais aussi dans toute la vallée de l'Arve jusqu'à Cluses. Toutefois, l'absence de tout intérêt stratégique après 1355 et sa position à l'écart des grands axes de circulation la condamne, jusqu'au développement du tourisme, à un statut de pôle local.

## Bibliographie

- H. BAUD et J-Y. MARIOTTE, *Histoire des communes savoyardes. Haute-Savoie. Tome 2. Le Faucigny*, Roanne, Horvath, 1982
- L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1856
- Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie.74*, F. BERTRANDY, M. CHEVRIER et J. SERRALONGUE dir., Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999
- Châteaux et maisons fortes savoyards*, H. BAUD, M. BROCARD-PLAUT, E. CHALMIN-SIROT et J-Y. MARIOTTE, Roanne, Horvath, 1986
- N. CARRIER, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Age. Economie et société fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003
- F. COUTIN, *Histoire de la collégiale de Sallanches*, Montmélián, La Fontaine de Siloé, 1996
- C. LE FORT et P. LULLIN, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1866
- La Savoie de l'An Mil à la Réforme*, J-P. LEGUAY dir., Rennes, Ouest France, 1984 (Histoire de la Savoie, t. 2)
- La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, J-P. LEGUAY dir., Rennes, Ouest France, 1985 (Histoire de la Savoie, t. 3)
- J. PIERRE, *Histoire de Sallanches, Saint-Roch et Cordon. Histoire civile et religieuse*, Thonon, éd. du Messenger, 1974
- A. WEIGEL, *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII<sup>e</sup> siècle*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2000 (Mémoires et documents, t. CII)